

POUR L'ACCÈS DE TOUTES ET TOUS À DES SOINS D'ÉGALE QUALITÉ, PARTOUT !

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 4 AVRIL 2022

Par une logique de rentabilité financière poussée à l'extrême et imposée depuis plus de 20 ans, l'hôpital public se désintègre. Suppressions de lits, fermetures de services et externalisations ont conduit à une dégradation constante du service public hospitalier. Privés des moyens d'exercer pleinement leurs missions, avec un management inspiré de la gestion marchande de la santé, les personnels hospitaliers, épuisés, refusent d'être maltraités. Beaucoup quittent leurs fonctions, ce qui détériore encore les conditions de soins et d'exercice.

Parallèlement les pouvoirs publics nationaux et locaux n'ont pas été en capacité de mettre en place les structures publiques de santé indispensables au suivi médical de proximité sur tous les territoires, laissant perdurer des « déserts médicaux » faute de médecins en nombre suffisant. Dix millions de Français vivent ainsi dans des zones où la qualité d'accès aux soins est très dégradée.

Les inégalités sociales en santé sont de plus en plus fortes, dans l'accès aux soins comme dans les déterminants sociaux de santé (emploi, logement, éducation, environnement...). La crise de la Covid-19 et sa gestion autoritaire ont encore creusé ces écarts.

A l'occasion de la Journée mondiale de la santé, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) rappelle que le droit à des soins d'égle qualité doit être garanti pour toutes et tous, adultes et enfants, sans discrimination, sur tous les territoires.

Elle demande :

- un plan d'urgence pour l'hôpital public, avec notamment :
 - l'abandon d'une logique de rentabilité financière ;
 - l'arrêt des fermetures d'hôpitaux, maternités de proximité, services publics hospitaliers, notamment d'urgences, et des réouvertures selon les besoins ;
 - le renforcement significatif des moyens financiers des établissements ;
 - l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des personnels hospitaliers ;
 - la démocratisation de la gouvernance hospitalière, associant usagers et soignants ;
- un plan de recrutement et de formation pluridisciplinaire de professionnels de santé ;
- des mesures réelles garantissant l'égalité d'accès et de prise en charge pour la population sur tout le territoire ;
- l'amélioration de la protection sociale, avec la réduction des restes à charge et des dépassements d'honoraires ;
- des mesures garantissant l'effectivité des droits, y compris des personnes subissant des inégalités sociales de santé : travailleurs les plus pauvres et les plus exposés à la toxicité au travail, personnes à très faibles ressources (âgées isolées, personnes en situation de handicap), en recherche d'emploi, personnes exilées... ;

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898



- la prise en compte de la santé dans toutes les politiques publiques (logement, éducation, transports, entreprises...);
- l'établissement d'une véritable démocratie en santé unissant personnels et usagers-citoyens.

Enfin, la LDH appelle à la levée des brevets sur les vaccins et traitements de la Covid-19, qui doivent devenir des biens communs, rapidement accessibles à chacune et chacun partout dans le monde. Elle invite à signer l'initiative citoyenne européenne (ICE) « Pas de profit sur la pandémie <http://www.noprofitonpandemic.eu/fr> ».

La LDH appelle à soutenir les actions organisées dans de nombreuses villes lors de la Journée mondiale de la santé du jeudi 7 avril 2022.

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 4 AVRIL 2022

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

